

INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO BHF Court Terme

(ci-après, le « Fonds »)

Ce Fonds est géré par ODDO BHF Asset Management SAS

CODE ISIN: Part CR-EUR - FR0013239746 - EUR - Capitalisation

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Ce Fonds est classifié : Monétaires court terme

Le Fonds est un OPCVM nourricier, intégralement investi dans la part CI-EUR du Fonds ODDO JOUR (ci-après le « **Fonds-Maître** »), dont l'objectif est de rechercher une performance égale à EONIA Capitalisé OIS, diminué des frais de gestion, tout en privilégiant la progression régulière de la valeur liquidative sur un horizon de placement inférieur à 3 mois. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative du Fonds est susceptible de baisser de façon structurelle, le rendement du portefeuille pouvant devenir négatif.

Le **Fonds-Maître** investira exclusivement dans des titres de haute qualité de l'Union européenne (minimum 70%) ou de l'OCDE - exclusivement Australie, Canada, USA, Japon, Norvège, Suisse - (30 % maximum). La haute qualité des titres est définie par le processus interne d'appréciation de la Société de Gestion de Portefeuille incluant notamment la qualité de crédit, le profil de liquidité et la nature de la classe d'actif. Le gérant du Fonds-Maître met en oeuvre une gestion active et discrétionnaire.

La stratégie d'investissement du **Fonds-Maître** repose sur un processus de sélection de titres de créances négociables et instruments du marché monétaire libellés en euro d'émetteurs du secteur public ou privé de l'Union européenne (minimum 70%) ou de l'OCDE - exclusivement Australie, Canada, USA, Japon, Norvège, Suisse - (30% maximum), ayant une maturité de 3 mois maximum.

Toutefois, le **Fonds-Maître** pourra investir :

- Jusqu'à 40% maximum en titres de créances négociables et d'instruments du marché monétaire et interbancaire libellés en euro de l'Union européenne ou de l'OCDE (exclusivement Australie, Canada,

USA, Japon, Norvège, Suisse) de durée de vie (ou de référence) supérieure à 3 mois et jusqu'à 6 mois ;

- Jusqu'à 20% en obligations libellées en euros d'émetteurs publics ou privés de l'Union européenne ou de l'OCDE (exclusivement Australie, Canada, USA, Japon, Norvège, Suisse) avec une maturité résiduelle d'un an maximum.

Le **Fonds-Maître** peut être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM européens, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPC pourront être gérés par ODDO BHF Asset Management SAS et/ou ODDO BHF Asset Management GmbH et seront compatibles avec la stratégie d'investissement du Fonds.

Le **Fonds-Maître** pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français et étrangers (futures, options et swaps de taux et sur indices) aux fins de couverture ou d'exposition du portefeuille au risque de taux dans la limite d'engagement de 100%.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 10h45 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même.

La part CR-EUR capitalise ses revenus.

Durée de placement recommandée : 3 mois

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 1 :

Le Fonds présente un niveau de risque faible du à ses investissements composés, en majorité, d'instruments du marché monétaire de l'Union européenne, libellés en euros, de durée de vie inférieure à 3 mois et de haute qualité.

Modalités de souscriptions / rachats du Fonds-Maître:

Les souscriptions et rachats sont centralisés auprès du Dépositaire, chaque jour de calcul de la valeur liquidative jusqu'à 11h15 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour même.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit: il représente le risque de dégradation de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

Risque de contrepartie: risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants du Fonds Nourricier et du Fonds Maître	0,04 %

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

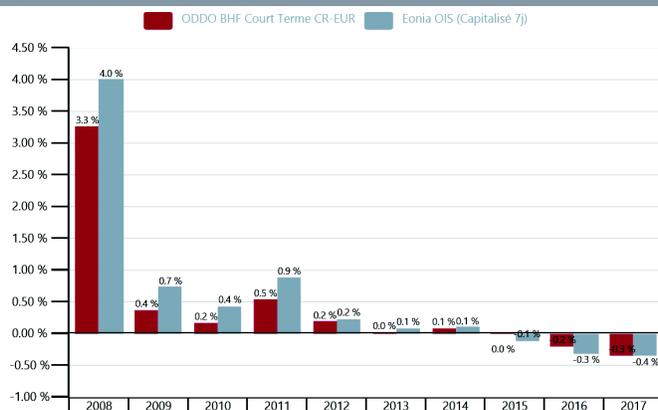
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en décembre 2017.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur am.oddo-bhf.com.

PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 03/11/1983.

La devise de référence est EUR.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : ODDO BHF SCA

De plus amples informations sur le Fonds, tels que le prospectus et les documents périodiques, sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative du Fonds et du Fonds Maître sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion. D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité :

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/06/2018.